

Coordonnées

Rédaction de Honfleur-Beuzeville

2 bis rue des Corsaires, 14600 Honfleur.
Tel : 02 31 48 53 91.
E-mail : redaction-honfleur@publihebdos.fr

Publicité

02 31 14 22 41.

Service abonnements

02 31 48 54 60.

En bref

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

HONFLEUR

Le jeu BD. Les enfants à partir de 7 ans pourront jouer sur place dans la médiathèque et repartir avec d'autres jeux à faire à la maison. Intrus, codes, jeux visuels, histoires en désordre, jeu de piste dans l'espace jeunesse et coloriage pour les plus petits. Jusqu'au samedi 5 novembre, Médiathèque Maurice-Delange, place de la Porte-de-Rouen. Gratuit. Contact : 02 31 89 23 56, contact.mediathèque@ville-honfleur.fr

Atelier découverte des tablettes numériques. Numérique. Animé par Manon Graindorge, conseillère numérique au centre socioculturel JSF, cet atelier vous permettra de découvrir le fonctionnement et l'utilité d'une tablette numérique. Des tablettes seront mises à votre disposition pour l'atelier mais vous pouvez apporter la vôtre. Gratuit sur inscription. Vendredi 25 novembre, vendredi 16 décembre, 14 h à 15 h, Médiathèque Maurice-Delange, place de la Porte-de-Rouen. Gratuit. Contact : 02 31 89 23 56, <http://mediathequehonfleur.fr>

Les Honfleurais peignent leur ville. À l'occasion du concours municipal « Les Honfleurais peignent leur ville », les Greniers à Sel ouvrent leurs portes pour faire découvrir les œuvres d'art locales. Outre les toiles, des sculptures seront présentées lors de cette exposition qui aura lieu du jeudi 3 novembre à partir de 10 h jusqu'au mardi 8 novembre inclus. Le grenier sera ouvert pendant cette période, sans interruption, tous les jours de 10 h à 19 h. A noter que les écoles Champlain, Caubrière, le collège Alphonse Allais et le lycée Albert Sorel participent à ce concours 2022.

Permanence conseil France rénov'. Un projet de travaux dans votre logement ? Prenez rendez-vous avec les conseillers de l'Espace conseil France rénov' de votre territoire et bénéficiez de conseils techniques et financiers gratuits. Vendredi 4 novembre, 9 h à 12 h, Espace France services, 21, rue de l'Homme-de-bois. Contact : 09 82 81 63 80, ecfr14@biomasse-normandie.org

HONFLEUR

Le CNH ne gèrera bientôt plus la plaisance : « nous sommes dans la tempête ! »

Alors que la gestion et l'exploitation du port de Honfleur va changer de main, le Cercle nautique de Honfleur (CNH), qui gèrait jusqu'ici la plaisance, se retrouve en pleine tourmente. Augmentation des tarifs de port pour les bateaux, et coup de rabot sur les recettes du club : les inquiétudes sont sérieuses.

Une vingtaine de personnes s'est réunie samedi après-midi sur les pontons du vieux bassin, à l'appel du CNH (Cercle nautique de Honfleur). Objectif : partager des informations de crise alors que se prépare un changement de gestionnaire et d'exploitation des ports du Calvados (lire page 8).

« On est en train de rentrer dans une période difficile », lance le président Claude Lecharpentier, devant les membres du CNH, qui, en signe d'inquiétudes, ont tous paré leur bateau d'un panneau jaune « À vendre » sur leurs haubans. Symbole d'une contestation qui s'annonce coriace.

« Cela fait neuf ans qu'on sait qu'il se prépare quelque chose, et on sait officiellement depuis lundi dernier que tout va changer soudainement au 1er janvier prochain. » Les usagers du port, plaisanciers ou autres, sont venus tenter de comprendre quel sort fâcheux leur réserve la Semop, la nouvelle société gestionnaire du port.



Claude Lecharpentier a organisé une réunion d'information des membres du CNH sur les quais du Vieux bassin samedi. Delphine REVOL

« Des informations cachées »

« Mais ce n'est pas facile de vous répondre, car les informations sont cachées ». Le président du club historique qui gère la plaisance à Honfleur rappelle : « On sait juste qu'on a 60 jours pour mettre en place des choses qui ont été décidées en quelques jours ». À commencer par des investissements pour la plaisance qui seraient déjà dans les cartons. « Mais ils ne nous ont même pas consultés avant pour savoir ce que l'on voulait ! » s'indigne un plaisancier. « Pourquoi veulent-ils détruire quelque chose qui marche très bien ? » fulmine un autre.

L'incompréhension totale mêlée à une impression de passage

en force s'ajoutent aux inquiétudes liées au porte-monnaie. Car s'il était prévu que les prix seraient sans doute relevés avec la Semop, les plaisanciers ne s'attendaient pas à une telle inflation sur les droits de port. « On a nous avait parlé de 3 %, on se retrouve avec une augmentation de 30 % des prix. Ils ont changé les règles de calcul, en prenant en compte la longueur du bateau et sa largeur. Pour certains, la hausse atteint donc plus de 100 % » tente d'expliquer le président du CNH. Sans compter les 300 euros de forfait électricité que chaque propriétaire de bateau devra s'acquitter. « À ce prix-là, on va tirer des câbles pour brancher nos appartements sur ces compteurs », raille un

des protestataires. Avec le risque que les plaisanciers partent dans d'autres ports de plaisance, tels que Le Havre où il reste encore quelques places.

La survie du club est en jeu

Mais outre les augmentations de tarifs individuels pour chacun des 140 plaisanciers (60 amarrés dans le Vieux bassin, 80 dans le bassin Carnot), c'est l'existence même du club qui pourrait être remise en cause. En effet, avec l'arrivée de la Semop qui reprendra à son compte la gestion de la plaisance, le CNH devra fonctionner avec la moitié de ses recettes en moins. Or, les droits de port permettaient jusqu'alors de financer l'école de voile, le personnel et le matériel attendant.

La Semop devra néanmoins se trouver un lieu pour y abriter sa capitainerie, l'actuelle étant propriété du CNH. Mais quid des pontons qui ont été achetés par le club ? « La Semop nous rembourserait la dette restante, soit 180 000 euros », répond le président, déclenchant des réactions hostiles : « Pourquoi ne rembourseraient-ils pas l'investissement déjà remboursé ? » s'interrogent des adhérents. « Ils ne tiennent pas compte des heures passées à faire tous les aménagements réalisés. 50 ans de bénévolat au CNH qui sont vendus aux crocodiles ! » objecte un adhérent.

« Nous sommes dans la tempête, mais il faut se serer les coudes » lance le président qui tente néanmoins de remotiver les troupes : « le conseil d'administration est résolu à aller de l'avant. Il faut continuer à se regrouper et préparer déjà le projet qu'on veut, sachant que l'on pourra moins compter sur les salariés et plus sur les bénévoles ». Et de vouloir retrouver l'équilibre financier de l'école de voile, qui fait la fierté du club.

En attendant une rencontre très souhaitée avec les futurs représentants de la Semop, les usagers du port n'excluent pas un blocage des bateaux de croisières si leur sort est déjà fixé. « Ce sera notre dernier recours », glisse Claude Lecharpentier.

● Delphine REVOL

La dictée de Jean-Pierre Colignon, un régal de pièges d'orthographe et de grammaire

HONFLEUR

Le « Monsieur Dictée » français a concocté une nouvelle fois une dictée truffée de pièges, pour le plus grand bonheur de la centaine de candidats attendue ce samedi dans les Greniers à Sel.

Elle est attendue chaque année, cette dictée dédiée aux amateurs de la belle écriture !

Mots compliqués, règles de grammaire difficiles, jeux de mots... des nouvelles surprises sont à découvrir à chaque fois. Le grand organisateur de cet événement est Jean-Pierre Colignon, ancien chef-correcteur au journal Le Monde, qui a déjà composé près de 800 dictées partout en France.

Lors de l'après-midi au Grenier à Sel, cinq catégories sont au programme : Champion,



La dictée de Jean-Pierre Colignon a toujours attiré de nombreux candidats (image d'archive). FB

pour les candidats qui tentent le sans faute, en tous les cas faisant au maximum 5 fautes, Senior Professionnel pour les enseignants, les journalistes et les auteurs, Senior Amateur pour toute personne sans lien

avec les métiers de l'écriture, Junior pour les 15-18 ans et enfin Cadet pour les 11-14 ans. À noter que la dictée est la même pour tout le monde, elle est juste raccourcie selon les catégories.

Double correction

Une centaine de candidats sont attendus samedi après-midi dans le Grenier à Sel. Après une première lecture générale, le texte sera dicté lentement, puis une dernière lecture sera

effectuée. La correction des copies anonymes est faite par un groupe de bénévoles, et elle sera double, pour éviter toute erreur. Pendant ce temps, Jean-Pierre Colignon fera patienter les « élèves » en attendant l'annonce des résultats, en leur concoctant des jeux sur la langue française.

Trois prix seront décernés par catégories. La Ville de Honfleur offrira des livres aux lauréats et Jean-Pierre Colignon, après avoir distribué des revues à tous les candidats présents, remettra aux lauréats des abonnements d'un an à la revue *Défense de la langue française*.

■ Dictée samedi 5 novembre à 14 h 30, ouverte à tous dès 12 ans, Petit Grenier à Sel, rue de la Ville, inscription sur place le jour même.